



COMITE DE SUIVI KLEBER

DECLARATION CGT

le 04/02/2011

Après l'arrêt de la fabrication du 15 décembre 2008, de la fermeture de l'établissement le 31 décembre de la même année et enfin la fermeture définitive des ATP (Ateliers de Transition Professionnelle) de mai 2010, le dernier des 826 personnes a été soldé courant janvier 2011.

BILAN

Difficulté de l'évaluer quant au reclassement, les informations sont classées confidentielles par la Direction Régionale de Pôle Emploi, et celles de Michelin sont d'une opacité totale.

La CGT déplore ces attitudes malgré les différentes réunions entre les divers interlocuteurs (élus politiques, administrations, etc...)

Pour Michelin, le Chômage et les petits boulots sont considérés comme une "**solution**" pour chaque salarié ayant quitté le dispositif Plan Mobilité Kléber (PMK).

Cependant de visu, de plus en plus d'anciens Kléber s'inscrivent aux Pôles Emploi après avoir effectués leur 18 mois d'intérim, entre autres...

Michelin n'a pas respecté ses engagement sur la reconversion de TOUT le personnel, c'est le Pôle Emploi qui a pris le relais et financé certaines formations qui n'avaient pas été validées par Michelin dans le système PMK (6 mois de dispense d'activité + congé de reclassement de 4 à 6 mois initialement).

ATP

Il est vrai qu'avec les ATP, structure de reclassement élaborée entre l'ancienne DRTEFP et Michelin, sont une première en France, en particulier dans le groupe Michelin. Mais ce concept novateur a perdu de sa substance par la rigidité du Groupe, idem pour preuve les plans de Montceau les mines et Seclin dans le nord.

Il est regrettable que rien n'aie été négocié (au sens propre du terme) dans le cadre de la GPEC car Michelin avait déjà condamné l'usine fin 2000, (réunion de CCE 24 janvier 2008), confirmé par l'annonce en 2002 du redéploiement industriel en Europe de l'est.

Sachant que les négociations de GPEC sont trisannuelles, le plan aurait pu être mieux préparé pour la reconversion du personnel, comme la CGT le demandait il y a bien longtemps.

Les ATP n'étant pas fonctionnels à l'ouverture des deux premières vagues, environ 300 salariés non pas eu droit à la même prestation de reclassement.

MICHELIN n'a pas tenu aussi son engagement sur les formations validées pendant le PMK qui dépassaient celui-ci, au risque de mettre en péril les projets personnels.

MICHELIN avait annoncé que l'argent ne serait pas un problème lors de la première réunion de comité de suivi du 21/12/2007 en préfecture. Heureusement, parce qu'alors....

La direction Michelin n'a jamais donné de chiffres concernant la réfection des bâtiments de formations et le démantèlement des machines. A noter, nos machines soit disant obsolètes ont pour beaucoup été rachetées par des concurrents, y compris par MICHELIN.

Par contre on sait que sur les 130M€ prévus par le plan, 30M€ n'ont pas été consommés. Plus du double du coût des ATP et de la formation. Michelin pouvait donc faire mieux pour la reconversion du personnel, et peut donc faire mieux pour la revitalisation du site.

D'autant plus Michelin réalise des recettes confortables :

- avec les loyers payés par la société Acticall,
- mais aussi en vampirisant 2,6 M€ à l'AGEFOS avec des demandes de formations douteuses. N'aurait-il pas mieux valu que ces fonds soient destinés aux PME ?...

Enfin Michelin a prévu et provisionné une dévaluation totale du site à la hauteur de 27 M€. Si un repreneur s'installe sur le site, la reprise des provisions représente déjà une opération rentable. Michelin peut donc faire mieux pour aider les candidats à l'installation ayant un projet sérieux.

Les différents projets annoncés avec des scoops médiatiques et électoraux non jamais dépassés le stade de chimères... (désamiantage, recyclage en tous genres,...).

La mise en place de formations AFPA ou autres dans les ATP semble être difficile.

Maintenant, il y aurait en développement un projet industriel apparemment sérieux, mais en prise avec des difficultés de financement. Il serait souhaitable de le promouvoir avec les économies réalisées par Michelin sur le plan, au détriment du personnel.

Sinon ce site a coûté suffisamment à la collectivité, en subventions, aides et exonérations diverses, sans oublier le gâchis de cette fermeture. Il ne serait donc pas anormal que ces terrains et bâtiments soient simplement réquisitionnés au bénéfice de la collectivité.

EN CONCLUSION

L'objectif de la fermeture de Kléber TOUL, dicit Michelin, était d'économiser 30M€ an, l'équivalent des frais de personnel toulousin, « charges » patronales comprises. Et cela en répartissant la production toulousine sur les autres usines, où des investissements ont été faits dans ce but.

Pour la CGT, c'est une absurdité et un non sens économique à la fois au regard des chiffres, et du manque de pneus « hiver » depuis deux ans, qui ressemble fort à une organisation de pénurie pour justifier les prix de vente, tout en diminuant le coût des stocks, à grand renfort de chômage partiel.

La CGT demande donc :

- à Michelin de respecter tous ses engagements pour revitaliser réellement le bassin toulousain, en y mettant les moyens nécessaires. Car rappelons le, il suffisait de 65 M€ pour rénover l'usine de TOUL pour la rendre encore plus efficace et rentable et en assurer la pérennité, contre 130 prévu pour la fermer.
- Au pouvoir public de prendre les mesures nécessaires pour qu'il en soit ainsi. Ce n'est pas l'état d'être aux ordres de Michelin (et autres), mais le contraire.